

Le puits canadien ou comment réduire la température intérieure de quelques degrés dans le bâtiment en été et diminuer sa consommation de chauffage en hiver.



## LE PUITS CANADIEN EN PRATIQUE

### *En maison individuelle :*

Une maison individuelle, habitée par 4 personnes, de volume 800m<sup>3</sup> est équipée d'un puits canadien constituée d'une canalisation en PVC de 200mm par 50m enterrée à 1.9m dans le sol avec une pente de 2%. L'entrée du puit est en hauteur (80cm) et protégée par une grille anti-nuisibles, la vitesse de l'air est choisie en fonction de la saison : 3m/s en été et 1m/s pour la saison d'hiver. Le ventilateur simple flux, de puissance de 9W, disposant de 2 vitesses permet de choisir deux débits : 400m<sup>3</sup>/h pendant la saison chaude et 240m<sup>3</sup>/h durant l'hiver. Grâce à cette installation qui fonctionne 4600h par an, la température à l'intérieur de la maison atteint

+12°C en hiver par rapport à la température extérieure et - 11°C durant la saison chaude. Les gains en matière de chauffage sont d'environ 800kWh/an tandis que ceux pour le rafraîchissement sont de 400kWh/an.



Photo ALE

entrée d'air à l'école de La Tour de Salvay (69)

### *En bâtiment tertiaire :*

Citons l'exemple d'un bâtiment, en Suisse, équipé de 43 conduits de 230mm sur 23m de longueur posés dans la nappe phréatique. Les canalisations sont disposées à 1.15m les unes des autres, à 80cm sous la dalle et avec une légère pente. Avec ce système le bâtiment gagne 10°C de fraîcheur en été par rapport à la température extérieure ce qui correspond à une puissance de froid de 55kW tandis que pendant la saison froide la différence de température en faveur du bâtiment s'élève à +17°C ce qui concorde avec une économie en terme de puissance de chauffe de 65kW.



## POUR ALLER PLUS LOIN

Sites Internet :  
[www.hertzog.nom.fr](http://www.hertzog.nom.fr)

### Articles :

- "Le puits canadien : un climatiseur naturel" - La Maison Ecologique n° 10 (août/sep. 2002)
- "Puits canadien, la clim' au frais de la terre" - La Maison Ecologique n°22 (août/sep. 2004)
- "Aération dans les bâtiments performants" - Guide Minergie

Liste des fabricants français mettant au point des puits canadiens : consulter l'ALE

# LE PUITS CANADIEN

DT1 - 0405

**caractéristiques**

**mise en oeuvre**

**performances**

**économies**

**entretien**

**exemples**

**coûts**



**Le puits canadien ou comment réduire la température intérieure de quelques degrés dans le bâtiment en été et diminuer sa consommation de chauffage en hiver.**



**La gestion de l'énergie au quotidien**

Egalement appelé puits provençal, le puits canadien permet une gestion passive de la température d'un bâtiment tout au long de l'année. Excellente alternative à la climatisation mécanique en été, il permet aussi de préchauffer l'air neuf en hiver. Pour cela il utilise le potentiel thermique du sol dont la température à 2m de profondeur est d'environ 5°C l'hiver et 13° l'été.

Le principe est simple : l'air extérieur circule, grâce à un ventilateur, dans des canalisations enterrées avant d'être insufflé dans le bâtiment. En saison froide, l'air extérieur se réchauffe au contact du sol pour atteindre une température de 2 à 5°C limitant ainsi les besoins de chauffage du bâtiment, tandis qu'en été l'air extérieur profite de la fraîcheur du sol pour baisser en température et arriver dans le bâtiment entre 15 et 20°C.

Cette technique permet de rafraîchir des locaux neufs ou existants situés dans des régions où le climat présente des températures estivales supérieures à 30°C.

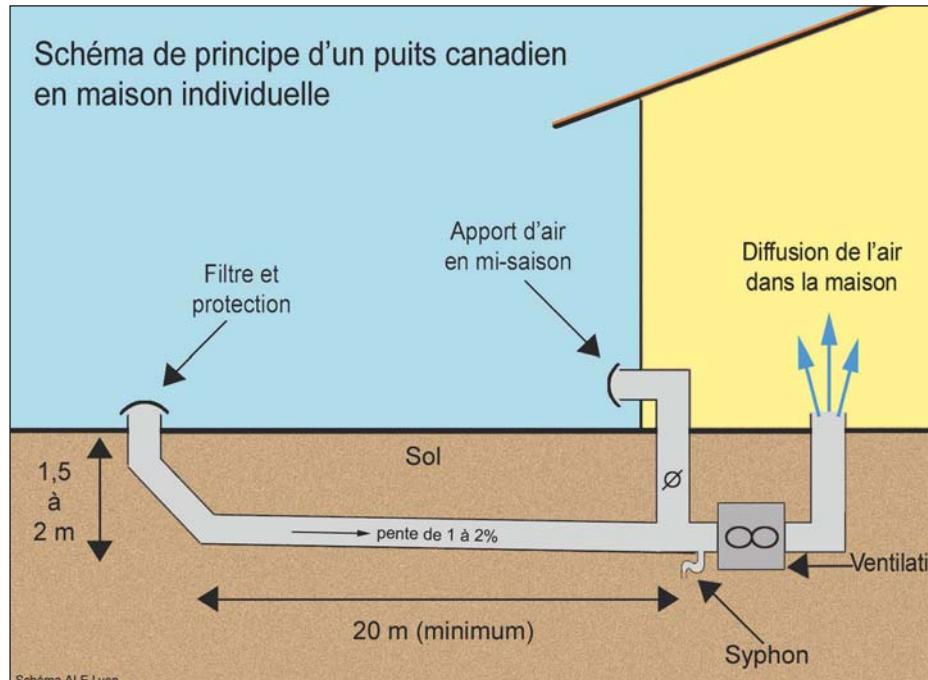
Parmi les nombreux avantages d'un tel système, notons qu'il permet de tenir hors gel un bâtiment, qu'il diminue la consommation d'énergie pour le chauffage et peut éviter l'installation d'une climatisation.

Consommant très peu d'énergie car seul le système de ventilation consomme de l'électricité, il demande très peu d'entretien.

Son prix, peu élevé, dépend essentiellement du coût de terrassement, c'est pourquoi cette installation est peu conseillée en rénovation.



## CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES



La conception d'un tel équipement se fait en fonction du volume et de la localisation géographique du bâtiment, du débit d'air nécessaire en hiver et en été, de la nature du sol, de la place disponible pour l'enfouissement des conduits et enfin du système de ventilation choisi (VMC simple ou double flux, aération naturelle...). L'entrée du puits peut se présenter sous différentes formes : à même le sol, dans un mur de soutènement ou encore sous la forme d'une tourelle. Dans la configu-

ration d'une tour, le sommet sera couvert afin de protéger le puits de l'obstruction par la neige ou de l'intrusion de petits animaux. Il sera ainsi impératif d'installer une grille de protection à petit maillage sur le sommet de la tourelle.

Les canalisations doivent être résistantes à la pression de la terre, étanches à l'air et à l'eau, et doivent surtout être lisses à l'intérieur afin d'augmenter l'échange thermique sol-air.

Les canalisations en PVC et en Polyéthylène (un peu plus coûteuses mais écologiquement meilleures) sont recommandées. Elles doivent être enterrées entre 1,5m et 2,5m et inclinées de 1 à 2% dans le sens de l'écoulement de l'air.

Voici quelques indications (Source Minergie : *Aération dans l'habitat*) pour la longueur totale avec 100m<sup>3</sup>/h de débit d'air :

Ø 160mm : de 25m à 80m  
Ø 200mm : de 20m à 60m

Pour le débit d'air, il est intéressant d'avoir un ventilateur à deux vitesses. En hiver, l'air est ainsi réchauffé avant d'entrer dans le bâtiment, pour un échange thermique maximum, en circulant dans la gaine à une vitesse de 1m/s environ. En été, l'objectif étant de rafraîchir le bâtiment, un maximum d'efficacité est obtenu avec un débit d'air supérieur, de l'ordre de 3m/s. Il est important de noter que le puits canadien a beaucoup moins d'intérêt en intersaison, l'air pourra alors être puisé sur le toit puis contre un mur mais le réseau de canalisations enterrée ne sera pas utilisé (cf. schéma). La puissance du système de ventilation sera dimensionnée en fonction du volume du bâtiment et des pertes de charges totales de l'installation.



## MISE EN OEUVRE

Bien que le puits canadien soit un système simple à mettre en œuvre, il y a cependant certaines règles à respecter. Avant toute chose il faut profiter des travaux de fondation du bâtiment pour installer le puits ce qui réduira très nettement son prix.

Les conduits ne doivent pas excéder 25m de longueur (30m au maximum) afin de limiter les pertes de charges. Si la longueur est supérieure, il est alors nécessaire d'augmenter le nombre des conduits en respectant une distance entre eux d'environ 5 fois leur diamètre afin d'optimiser l'échange thermique de chacun avec le sol. A noter qu'il est préférable d'éviter au maximum les angles pour que l'air transite plus facilement dans les conduits.

En ce qui concerne la disposition des tubes la solution idéale est de placer l'entrée et la sortie du puits (entrée du puits dans le bâtiment) aux angles opposés du rectangle formé par l'ensemble des tubes placés en série (les uns à coté des autres).

Il ne faut pas oublier de donner au puits une pente de 1 à 2%, dans le sens du passage de l'air, et d'ajouter un siphon avant la fin du (des) conduit(s) pour évacuer les condensats. Enfin, en cas de nappe souterraine peu profonde, il faut soigneusement étanchéifier le puits pour éviter l'infiltration d'eau dans le(s) tube(s).

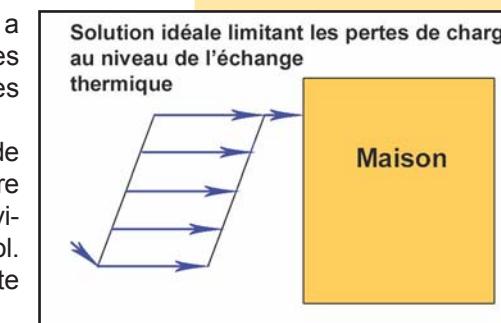


Schéma ALE Lyon



## ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entrée du puits étant rehaussée par rapport au niveau du sol et munie d'une grille de protection à fin maillage, l'entretien d'un puits canadien se limite à une inspection de l'entrée du puits tous les 2 mois.

En été, l'air extérieur étant plus chaud que le sol, il peut se produire un phénomène de condensation de l'eau, nécessitant alors une vidange des tuyaux deux à trois fois par an. L'entretien du système de ventilation est identique à tous les autres systèmes n'étant pas couplés à un puits canadien.



## INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL

L'intérêt environnemental qu'offre l'installation d'un puits canadien réside dans le fait que celui-ci participe à la réduction de la consommation d'énergie liée au chauffage du bâtiment, et donc à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui s'y rapportent.

Le puits canadien permet également dans certains cas d'éviter le recours à un système mécanique de rafraîchissement et/ou de climatisation. Pour cela une conception d'ensemble doit être menée en adaptant l'inertie du bâtiment, en ayant recours à des protections solaires efficaces, et en dimensionnant soigneusement les ouvertures du bâtiment... Dans ce cas le puits canadien évite l'utilisation de fluides frigorigènes qui sont très dangereux pour l'environnement.

Notons que le puits canadien consomme très peu d'énergie électrique car la puissance de ventilation nécessaire au fonctionnement du puits est très faible.



## COÛTS ET AIDES

Les données ci-après concernent la maison individuelle. Le coût d'un puits canadien ou provençal dépend essentiellement du coût de terrassement. Il peut donc être intéressant de profiter d'autres travaux de terrassement dans le jardin par exemple pour faire creuser une tranchée de 1,50m sur 30m pour un coût de l'ordre de 150 €\*. Toutefois, il est vivement conseillé de réaliser l'installation du puits pendant les travaux de fondation du bâtiment.

A titre indicatif le prix d'une canalisation PVC de Ø 200mm est de l'ordre de 9€ TTC/m\* et celui d'une canalisation PVC de Ø 160mm est d'environ 7€ TTC/m\*.

La tour de protection d'entrée du puits peut se présenter sous la forme d'un pied de petit lampadaire extérieur ou encore d'une brique comme celles qui recouvrent les poteaux de portail (des encoches seront pratiquées dans la partie supérieure du boisseau pour laisser passer le flux d'air).

En ce qui concerne les aides éventuelles, ni l'ADEME ni les régions ne prévoient pour l'instant de subventions pour l'installation d'un tel système.

\* données 2005



## GAINS ATTENDUS

Il n'est pas évident d'annoncer un gain, qu'il soit d'ordre financier ou environnemental. Il est certain qu'un puits canadien, technologie passive et donc peu coûteuse en exploitation et maintenance, sous condition qu'il soit correctement dimensionné et posé ne peut qu'apporter de la chaleur ou de l'air frais selon les saisons.

Par conséquent le bâtiment qui en bénéficie ne pourra que diminuer sa facture de chauffage ou de rafraîchissement, et réduira en même temps ses émissions polluantes.  
(Cf. exemple détaillé en dernière page)

